



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures,
des Transports Terrestres et du
Désenclavement



Fonds Saoudien
pour le Développement

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

**Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux de construction de la route du Dandé Mayo
R90 ; Dandé Mayo Nord**

Lot 1 : Orofondé - Nguidjilone (linéaire 62Km) y compris la bretelle Dial Peulh - Ganguel Oumar Ly (3,5Km) soit au total 65,5 km et la construction de deux plateformes multifonctionnelles et deux forages.

N°D / 1621 / A3

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Cet Avis d'appel d'offres International fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de l'AGEROUTE paru dans le journal quotidien l'AS du 22 décembre 2022.

2. FINANCEMENT

La République du Sénégal a sollicité et obtenu du Fonds Saoudien de Développement (FSD) des fonds, afin de financer les travaux de **construction de la route R90 (Dandé Mayo) pour la section Orofondé-Nguidjilone sur 62 km (y compris une bretelle d'accès)** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cofinancé avec l'Etat du Sénégal. Les Travaux seront exécutés dans la Région de Matam au Sénégal et pour un délai de **Vingt quatre (24) mois** y compris la saison des pluies et toute offre proposant des délais supérieurs sera considérée comme non conforme et écartée. Le projet consiste en la construction d'une route en 1x2 voies. Les travaux comprennent principalement la réalisation d'une structure de chaussée constituée d'une couche de fondation en latérite naturelle de 20 cm, d'une couche de base en latérite améliorée au ciment de 20 cm et un revêtement en béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer ces travaux.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert aux entreprises saoudiennes et sénégalaises et/ou groupements d'entreprises saoudiennes/sénégalaises.

4. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de passations des marchés de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes aux heures suivantes : du Lundi au Vendredi de 8 heures à 17 heures (GMT). Adresse : Rue F x David Diop Fann Résidence Dakar Tél (221) 33 869 07 51 Courriel : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; bfofana@ageroute.sn ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 8h à 17h, à compter du 07 avril 2023

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

5. CRITERES DE QUALIFICATIONS

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir effectivement exécuté, au cours des sept (07) dernières années, en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant : trois (03) prestations de construction/renforcement ou de réhabilitation de routes bitumées d'au moins 50km avec une/des couches de chaussée en graveleux latéritiques améliorés au ciment de valeur minimale **Vingt-trois milliards (23 000 000 000) FCFA** ;
- Disposer des liquidités et/ou de facilités de crédit net de tout autre engagement contractuel et l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourrait être fait dans le cadre du Marché, d'au moins : **Cinq milliards (5 000 000 000 Francs FCFA)** auprès d'une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget ou ayant un correspondant local ayant reçu ledit agrément. Les lignes de crédits établies par les compagnies d'assurance ne seront pas acceptées.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (3) dernières années à compter de 2019 (2019 ; 2020 et 2021), pour des travaux de construction de **Trente milliards (30 000 000 000F Francs CFA)** ;
- Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019,2020 et 2021)
- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant fixé à **Trois Cent millions (300.000.000) F CFA**

La garantie de soumission reste valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres fixée à 120 jours à compter de la date limite de leur remise.

- L'évaluation de ces références sera basée sur des attestations fournies par les maîtres d'ouvrages. Ces attestations (original ou photocopie légalisée) porteront la signature du Maître d'Ouvrage et devront préciser :
 - l'intitulé du projet,
 - les principales caractéristiques,
 - le montant des travaux,
 - la période de réalisation,
 - et toute information pertinente.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse de l'AGEROUTE mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA par versement au compte **au compte n° SN 153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE Sénégal auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies à Dakar à l'ordre de l'AGEROUTE. Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au siège de l'AGEROUTE sise à l'adresse indiquée ci-après : **Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal - Téléphone : 33 869 07 51** à compter du **07 avril 2023**.

7. DEPOT OUVERTURE DES OFFRES

Les offres, établies en langue française, devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'AGEROUTE et déposées au secrétariat de la Cellule de passation des Marchés **de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sise à la rue David Diop x rue F Fann Résidence Dakar - Téléphone : 33 869 07 51** et lui parvenir au plus tard le **23 mai 2023 à 12h30 minutes précises (GMT)**.

Elles seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent y assister à l'AGEROUTE à l'adresse ci-dessus le **23 mai 2023 à 12h30 minutes précises (GMT)**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une visite du site du projet n'est pas prévue.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE
Ibrahima NDIAYE